

Kerbi : « Nous avons une démarche écoresponsable globale »

- Ils font le territoire
- Mis à jour le lundi 04 août 2025

Une crème solaire bonne pour la peau et pour les océans, imaginée à Baden : c'est ce que défendent Allan Le Bronnec et Lucille Ealet avec leur jeune marque Kerbi. Engagés pour la préservation des mers et de l'environnement, ils conçoivent des produits solaires innovants qui séduisent le public en Bretagne et ailleurs.

Rien ne semble pouvoir arrêter ces deux-là. Alors encore étudiants de leur école de commerce, Lucille et Allan, 23 et 22 ans à l'époque, fondent en 2020 la marque de produits solaires Kerbi. Appuyés par la fondation Schneider puis par le programme Incub'Activ de l'agglomération, l'audacieux binôme a vite huilé sa mécanique. Depuis, la marque arradonnaise n'a cessé de grandir et de déployer ses produits en France et désormais en Espagne, en Allemagne, en Belgique et en Bulgarie. Élaborées par un laboratoire morbihannais puis fabriquées en France, leurs crèmes solaires contiennent des éléments minéraux qui ont peu à voir avec les filtres solaires traditionnels issus de la pétrochimie. Capables de protéger la peau en renvoyant les rayons UV, les baumes Kerbi font preuve d'une redoutable efficacité en plus d'un impact limité sur l'environnement et l'écosystème marin. Résultat : dès l'été 2021, les ventes dépassent les prévisions. Portés par l'élan, Allan et Lucille embauchent plusieurs personnes et affinent leur gamme. C'est donc en pleine confiance qu'ils entament ce nouvel été : « Si la météo est bonne, nous tablons sur un chiffre d'affaires de 300 à 500 000 € », s'aventure Lucille. De quoi alimenter de nouvelles ambitions : s'équiper de bureaux et d'un espace de stockage, embaucher encore, créer de nouveaux produits et devenir – pourquoi pas ? – les leaders du marché français des soins écologiques de la peau...

Pouvez-vous présenter Kerbi ?

Allan Le Bronnec : Kerbi est une nouvelle marque bretonne de protection solaire naturelle et minérale : elle permet de limiter l'impact des produits solaires sur les océans et de protéger la peau du soleil. Kerbi est conçue à base de filtres minéraux, elle ne contient pas de nanoparticules. Lancée en avril 2021, Kerbi propose pour l'instant un stick solaire et une crème solaire, résistants à l'eau et fabriqués en France. Nous avons vendu plus de 8 000 produits et avons commandé un réassort pour préparer l'hiver.

Pourquoi imaginer une crème solaire écoresponsable ?

Tout part de notre rencontre : j'ai fait beaucoup de sport, dont une transat à la voile, de la planche à voile... Je suis passionné par la mer. Lucille a beaucoup voyagé, notamment en Australie où elle a été sensibilisée à la fragilité et à l'importance de la grande barrière de corail. Chaque année, 25 000 tonnes de produits solaires se retrouvent dans les océans ! Nous avons voulu proposer un produit qui va plus loin que les offres actuelles : nous poussons la démarche écoresponsable jusque dans le packaging. Celui de la crème solaire est composé de plastique végétal fait à partir de canne à sucre, il devrait passer au plastique recyclable l'année prochaine. Pour le stick solaire, nous avons opté pour du carton : nous avons été les premiers à l'utiliser.

Composition du produit, packaging, fournisseurs : votre démarche écoresponsable engagée est-elle un frein ou une opportunité pour vous développer ?

C'est sûr que cela induit davantage de difficultés, mais on le voit aussi comme un challenge. Pour l'année prochaine, nous avons trouvé un laboratoire breton pour développer nos produits, avec quelques nouveautés comme le projet d'inclure des extraits d'algues bretonnes. Nous avons à cœur de travailler avec des acteurs et des partenaires locaux : bretons, français et engagés dans la même démarche écoresponsable globale. Par exemple, pour l'envoi postal de nos produits, nous avons trouvé un prestataire qui fabrique des boîtes en carton issues de forêts à gestion durable. C'est le seul en France... Mais cette démarche est aussi très bien perçue par les clients.

Vous êtes passés par Incub'Activ, l'incubateur de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération. Quels sont les apports de ce dispositif ?

Incub'Activ propose un accompagnement depuis l'idée jusqu'au projet. C'était très intéressant pour nous, même si nous étions déjà dans la phase projet : nous avons bénéficié d'avis d'experts et des conseils des chargés d'innovation de VIPE Technopole pour affiner notre stratégie commerciale et marketing, mais aussi pour confronter notre projet aux autres. C'est très enrichissant de faire grandir les projets avec toutes les idées qui émergent.

Quels sont vos projets pour la suite ?

Nous traitons les retours sur nos premiers produits pour les améliorer, par exemple les rendre moins blancs et invisibles sur la peau. Nous allons étendre la gamme avec du lait après-soleil, et de nouvelles déclinaisons comme ce projet d'extraits d'algues. Nous continuons à développer notre distribution en pharmacies, épiceries vrac bio, surf shops, magasins de sport. Nous avons recruté deux alternantes vannetaises pour la rentrée pour nous aider dans notre développement.

J'irai découvrir votre entreprise

David Robo, président de l'agglomération, va à la rencontre des entreprises du territoire. L'occasion de (re)découvrir les activités et initiatives économiques déployées sur nos 34 communes. Entrepreneurs, vous souhaitez lui faire visiter votre entreprise ?

Déposez votre demande

Name

Ce champ n'est utilisé qu'à des fins de validation et devrait rester inchangé.

(Nécessaire)

Identité

Prénom Nom

Nom de la société(Nécessaire)

Commune(Nécessaire)

Arradon ▼

Courriel(Nécessaire)

Téléphone(Nécessaire)

Activité(Nécessaire)

Nombre d'emplois(Nécessaire)

Message

Mon objectif lors de cette visite

Information relative à vos données : Les informations à caractère personnel que vous nous fournissez en remplissant ce questionnaire sont traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles nous permettent d'organiser l'événement concerné, et, si vous le choisissez de vous transmettre des informations ultérieures. Ces données ne sont pas vendues à des tiers et ne sont pas utilisées pour de la prospection commerciale. Elles sont conservées sur nos serveurs, et à tout moment vous pouvez demander à ce que nous les rectifions ou les supprimions. Pour plus d'information vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'agglomération à l'adresse dpd@gmvagglo.bzh.

Envoyer

Informations complémentaires

Lien utile

kerbi.fr (kerbi.fr)